



C1 - FOR 52 Version B

Préconisation en vue d'un Test de Hühner

Condition de réalisation du test :

Prendre rendez-vous auprès du laboratoire en précisant la nature de l'examen dès la date de l'examen connu.

Pour la réalisation du test, respecter la date préconisée par votre médecin

Consigne à respecter :

Délai d'abstinence de 2 à 7 j (normes OMS)
(C'est-à-dire, avoir une éjaculation 2 à 7 jours avant le rapport)

Un rapport doit avoir lieu entre 9 et 14 heures avant le prélèvement au laboratoire (normes OMS) sans lubrifiant vaginal et aucune toilette vaginale ne doit être effectuée après le rapport.

Le jour de l'examen :

Se présenter au rendez-vous avec obligatoirement une ordonnance, votre carte vitale et votre carte de mutuelle.